

# Laval



### Ainsi a tranché le conseil municipal

## Le tribunal de commerce va devenir une brasserie

Lundi 18 mai, le conseil municipal a acté la vente de l'ancien tribunal de commerce de Laval. Place de la Trémoille, le bâtiment va devenir une brasserie.

procédure officielle. La mairie cherchait à vendre l'ancien tribunal de commerce, situé place de la Trémoille (Le Courrier de la Mayenne du 16 avril). C'est chose faite depuis le conseil municipal du 18 mai. Les élus, à l'unanimité, ont voté la cession, pour la somme de 160 000 euros, net vendeur, de ce bâtiment, à deux professionnels castrogontériens de l'immobilier.

L'objectif annoncé par le conseil municipal: « La redynamisation et la densification du centre-ville de Laval. » La

municipalité actuelle l'affirme: elle en a fait une priorité. mettre œuvre

cette politique et favoriser la création d'une nouvelle offre de surfaces destinées au commerce de proximité, notamment de restauration : elle a décidé de mettre en vente cet ensemble immobilier».

Car la vente ne se limite pas au seul bâtiment qui abritait autrefois le tribunal de commerce: elle comprend aussi une maison d'habitation, située roquet du Palais et un ancien bâti. En tout, 386 m², qui, une fois rénovés, seront destinés à devenir une brasserie, avec une terrasse sur le parvis du Château-Neuf.

I ne restait qu'à rendre la municipal est une étape du projet. Il reste beaucoup de travail avant qu'il soit finalisé », tempère Pierre-Yves Kérisel, l'un des deux acheteurs, déjà propriétaire d'un établissement du même ordre à Château-Gontier. Cette brasserie n'ouvrira pas avant « au moins un an. Il y a beaucoup de travaux à réaliser ». Pour atteindre la terrasse du Château-Neuf, une passerelle devrait être aménagée. Cette brasserie devrait proposer 200 couverts à l'intérieur, et 150 en terrasse

Même s'il souhaite ne pas trop communiquer pour 200 places moment, à l'intérieur, nouveau propriétaire 150 en terrasse assure aue

> rant -brasserie proposera « des produits de qualité pour toutes les bourses ». Le lieu n'intégrera pas une chaîne de restaurant spécialisée.

ce

restau-

Chez les restaurateurs du secteur, ce projet pose question. « Je me suis rendu à la mairie, lundi. Je me suis expliqué avec les élus. Je ne comprends pas. L'Ursaff s'en va, il y a de moins en moins de monde dans le centre, et une terrasse de 150 couverts s'installe », commente Stéphane Lenain, propriétaire de "La Maison". restaurateur le plus proche du tribunal de « Cette décision du conseil commerce. Même s'il souhai-



L'ancien tribunal de commerce de Laval va connaître des travaux importants. Un an de travail est prévu.

tait déjà vendre, il explique que cette installation à « accélérer le mouvement. On vend ». Au Gigamboul, le gérant Pascal Boul s'interroge « sur le stationnement. Est-ce au'on va remettre des places de parking? Si la mairie le fait pour l'installation d'une

nouvelle brasserie, pourquoi ne l'a-t-on pas fait avant ? » Chez Charlotte, on regrette « la création d'une telle terrasse, alors qu'on est limité à 20 places ici. Il ya deux poids

Kristell Le Gall et **Quentin Lanvierge** 

#### Les délibérations du conseil municipal

Page 11

#### Cinq semaines sur les bords de la Mayenne

# Coquillages et crustacés square de Boston cet été



Le square de Boston se transformera en plage pendant l'été. Reste à savoir si le soleil sera aussi de la partie. (Visuel : mairie de Laval)

aval transat ; Laval en tongs; Square en été; les internautes lavallois ne manquent pas s'imagination. Et cela fait sourire Chantal Grandière, adjointe à la vie de quartiers. La semaine dernière, la ville a demandé à ses habitants de trouver un nom à sa future sortir de leur quartier, de grande anima-

Du 17 juillet

au 21 août

tion estival : une plage sur le square de

La liste précise des animations

est en cours de finition. « La plage sera installée du 17 juillet au 21 août, précise l'élue. Nous proposerons une animation tous les jours. » Seront associés, pour mettre en place le programme, les associations, les quartiers, les services municipaux, mais aussi le dispositif Pack été. La plage lavalloise se voudra « ouverte à tous, quel

que soit l'âge, et gratuite ». C'est depuis le retour des grandes vacances, au mois de septembre, que la municipalité planche sur ce projet. « Nous sommes partis du principe qu'une famille sur trois ne part pas en vacances. Cela permettra aux gens de

> mettre les pieds dans le sable et de profiter des animations Afin de toucher tous les

quartiers lavallois, la municipalité a choisi d'installer le sable en centre-ville, pour des commodités de déplacements, notamment en transport en commun. Mais aussi à cause de la proximité du quartier Ferrié. « Il est une chose qu'on ne peut prévoir, c'est le soleil, reprend Chantal Grandière. En cas d'intempériés, les salles de

sport du 42e permettront de mettre les animations à l'abri.»

Il ne sera en revanche pas possible de faire trempette dans les eaux de la Mayenne. Mais que cette animation se nomme Boston beach ou Pause Laval, l'important, c'est que pendant cinq semaines, ce sera sous les platanes la plage.

Kristell Le Gall

